

M. Jean Marchand sera l'orateur invité

Plusieurs candidats à la convention du parti libéral dimanche à Nicolet?

NICOLET (G.N.) — La convention du parti libéral, en vue de choisir un candidat officiel relativement aux élections générales complémentaires du 19 septembre prochain, dans la circonscription électorale de Nicolet-Yamaska, aura lieu dimanche prochain, le 21 août, à 11h30 de l'après-midi, dans la salle paroissiale de Nicolet.

Cette nouvelle nous a été annoncée officiellement hier, par un organisateur du parti libéral dans Nicolet-Yamaska. Plusieurs noms de différents personnalités de la région susceptibles de se porter candidat

à la convention nous sont déjà connus, mais de façon non officielle.

Pour le moment, les rumeurs qui ne manquent pas de circuler veulent M. Lorenzo St-Arnaud, de St-Wenceslas et M. Germain Hébert, ex-député du comté de Nicolet à l'Assemblée Législative, portant leur candidature à la convention. M. Jean-Jacques Fortin, de Pierreville, nous a par ailleurs assuré qu'il serait candidat à la convention. Différents organisateurs politiques en faveur des libéraux nous affirment que M. Florient Côté de Ste-

Brigitte-des-Saults, comté de Nicolet, sera également sur les rangs des candidats.

L'orateur invité lors de la convention libérale sera M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à Ottawa, et député de Québec-Est aux Communes. La convention sera présidée par le sénateur Jean-Paul Desjardins, tandis que le maître de cérémonie sera Me Jean Chrétien, adjoint parlementaire de l'honorable Mitchell Sharp, ministre fédéral des Finances. Me Chrétien est également député de St-Maurice-Laféche.

Vaste campagne pour faire respecter le stationnement

NICOLET (G.N.) — Le service de la police municipale de Nicolet entreprendra, dès cette semaine, une vaste campagne favorisant le respect du règlement municipal de stationnement, dans les limites de la ville.

Cette décision a été prise par le conseil de ville, lundi soir, après que certains échevins eurent manifesté leur mécontentement relativement à la façon dont les automobilistes considèrent le règlement municipal ayant trait au stationnement des automobiles. Il a été fait mention, et à plusieurs reprises, que la majorité des automobilistes faisaient fi des lois concernant cet item.

La campagne vise à obliger les automobilistes à garer leur voiture ailleurs que partout le long des rues de la ville, par les moyens qui s'imposent. Le chef de police, M. Edouard Beaulac, a été autorisé à en-

treprendre cette campagne dès le début de la semaine à l'effet de faire respecter le règlement de stationnement. L'opinion générale de nos édiles municipaux est qu'on n'observe plus le règlement prévu pour le stationnement. Son honneur le maire Me André Vigeant a également précisé qu'il n'y aura aucun passe-droit, pas plus pour un membre du conseil que pour quiconque.

Ces dispositions ont été adoptées à la suite de plusieurs remarques formulées par autant d'échevins, lundi soir. L'opinion générale de nos édiles municipaux est qu'on n'observe plus le règlement prévu pour le stationnement. Son honneur le maire Me André Vigeant a également précisé qu'il n'y aura aucun passe-droit, pas plus pour un membre du conseil que pour quiconque.

Ne pas nuire au commerce. Par ailleurs, le maire de Nicolet a fortement recommandé aux différents automobilistes

dont le lieu de travail est situé à proximité du centre commercial, de ne pas stationner leur auto sur les terrains de stationnement normalement prévus pour ceux qui fréquentent les différents commerces de notre ville.

"Par exemple, de faire remarquer le maire Vigeant, ceux qui travaillent dans un bureau situé dans le centre commercial ne devraient pas stationner leur automobile, pour la journée, sur ces terrains de stationnement. Cela prive d'espace les gens qui viennent encourager nos marchands et qui ne peuvent par conséquent garer leur automobile à proximité des magasins".

D'autres terrains peuvent être utilisés à cette fin, évitant également aux automobilistes d'utiliser la rue tout bonnement comme terrain de stationnement.

Fêtes du Centenaire

Mgr Roméo Gagnon chantera une messe pontificale concélébrée à l'église de St-Léonard d'Aston

ST-LEONARD (G.N.) — Son Excellence Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmonton, Nouveau-Brunswick, chantera une messe pontificale concélébrée, à dix heures dimanche avant-midi, dans l'église paroissiale de St-Léonard d'Aston, comté de Nicolet.

Dans les cadres de l'année centenaire de cette paroisse et de la fin de semaine des anciens, une dizaine de concélébrants tous des enfants de St-Léonard, assisteront Mgr Gagnon. Des religieux originaires de St-Léonard maintenant dispersés à travers la province, assisteront à cette messe qui constituera la dernière des principales activités commémorant cette année le centième anniversaire de cette pa-

roisse. Après la messe, on procédera au dévoilement tant attendu du monument souvenir offert par le comité du centenaire, en hommage aux cures de St-Léonard. Le monument, haut de 17 pieds, porte une plaque commémorative au souvenir des dix cures qu'ont connus les paroissiens de St-Léonard.

On y voit les noms du premier curé, M. l'abbé Jean-Baptiste Comeau, et des autres: MM. les abbés Edouard Bellevue, Honoré Julien, Elie Dauth, Basile Prince, Roméo Brassard, Paul Mayrand, Charles Masse, Antoine Melançon et Georges-Henri Laforest, celui qui est présentement en charge de la cure de St-Léonard.

L'aménagement du monument, commencé il y a quelques jours seulement, a été complété hier.

Par ailleurs, le ministre provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Clément Vincent, député de Nicolet à l'Assemblée législative, continuera de marquer son intérêt particulier pour les fêtes du centième anniversaire de St-Léonard, par sa présence lors du banquet qui aura lieu à la salle Moulin-Rouge, tout près de St-Léonard, dimanche après-midi, il s'agit du grand banquet de clôture des fêtes du centenaire, et il débutera à 1 heure p.m.

A cette occasion, plusieurs autres invités de marque brilleront par leur présence,

Le nouveau calvaire sera béni samedi

ST-LEONARD (G.N.) — Le nouveau calvaire, dont l'aménagement a été entrepris, il y a quelques jours, dans le cimetière paroissial de St-Léonard d'Aston, vient tout juste d'être terminé et sera béni, samedi, au cours d'une visite des anciens au cimetière.

Mgr Paul Mayrand, de Nicolet, ancien curé de la paroisse de St-Léonard, présidera la cérémonie de bénédiction, après un service chanté à l'intention des fidèles défunts, dans l'église paroissiale, à 10 heures.

L'officiant sera Mgr Georges Dubuc, de Nicolet, Vicaire général du diocèse. Mgr Edgar Foucault, de St-Léonard, agira en qualité de diacre, tandis que le sous-diacre sera M. l'abbé Roland Ouellet, curé de

la paroisse de Val d'Or, en Abitibi. Les trois ministres du culte sont des "enfants de St-Léonard", nous informait hier M. l'abbé Georges-Henri Laforest, curé actuel de St-Léonard.

L'homélie sera prononcée par le Rév. Père Gérard Hébert, s.j. Le calvaire a pu être aménagé grâce au mouvement local des Chevaliers de Colomb, qui en ont fait cadeau aux autorités religieuses de St-Léonard. Cependant, certains citoyens de la place ont contribué financièrement à l'aménagement et aux achats nécessaires, le coût étant vraisemblablement élevé.

Au cours de l'après-midi, de samedi, dans les cadres de cet-

te fin de semaine particulièrement consacrée aux anciens du village et même de la paroisse, ceux-ci et ainsi que tous les membres de l'organisation et les nombreux visiteurs attendus, pourront visiter l'exposition de toutes les anciennes photos conservées. Ces photos rappellent avec fidélité l'époque des pionniers de St-Léonard en faisant voir plusieurs constructions qui n'existent plus aujourd'hui, soit pour avoir été détruites par le feu ou d'une quelconque façon.

Pendant la soirée, il y aura une veillée de style familial à l'école Centrale de St-Léonard. Au cours de la soirée, on en profitera pour présenter le film de toutes les scènes prises lors de différentes festivités organisées par le comité d'organisation des fêtes du Centenaire, dont le président est M. Julien Lauzière.

Troupeau de 13 moutons attaqué par des chiens

SOREL (L.B.) — Des chiens errants se sont attaqués dans la nuit de samedi à dimanche, à un troupeau de 13 moutons de belle valeur sur la ferme de M. Jules Péloquin, à Sainte-Anne de Sorel. Quatre des moutons sont morts et plusieurs autres ont été blessés, causant ainsi des dommages assez élevés.

A la suite de cet incident, le conseil municipal de Sainte-Anne de Sorel invite les propriétaires de chiens à tenir leurs bêtes attachées. Le conseil annonce aussi qu'il sera sans pitié pour les chiens errants.



VENTE nationale

D'APPAREILS MENAGERS TV ET STEREO



OFFRE LIMITEE!
COLDSPOT
ASPIRATEUR
DE LUXE
2 VITESSES

Rég. \$99.95

EPARGNEZ \$20.07

\$7988

\$7.00 par mois

- Contenant Vacuum (1 1/2 H. P.)
- Accessoires de luxe
- Enroulement automatique de la corde
- Porte-accessoires
- Formidable force de nettoyage—Aspiration ajustable du chuchotement au tourbillon — plus de cordes entremêlées—Accessoires toujours à la portée de la main.



EPARGNEZ \$2000

Se nettoie... cuit comme un charme!
GUISINIERE ELECTRIQUE
KENMORE 30"

automatique, possède un commutateur à chaleur infinie. Rég.: \$264.95

\$24495

\$14. PAR MOIS

- Cuisson programmée
- Mettez à départ pour cuire—tient les aliments chauds.
- Commutateurs à chaleur infinie
- Four automatique pré-cuisson
- Grillage variable contrôle
- Rotisserie contrôlée par un cadran encastré
- Parois de four amovibles disponibles
- Porte du four amovible, four des éléments en chrome, plateaux d'égouttement en porcelaine. • Ton cuivre, \$10. de plus

FINI LE GIVRE!

QUANTITE LIMITEE!

REFRIGERATEUR - CONGELATEUR



sans givre
Coldspot de luxe
15 pi. cu.

- Congelateur de 130 sans givre.
- Tiroir à viande coulissant en porcelaine.
- Galerie double en porcelaine pour fruits et légumes.
- Galerie pleine largeur pour produits laitiers.
- 2 tablettes en chrome pleine largeur.
- Garantie de 5 ans sur le système.
- Ton cuivre, \$10. de plus.

\$18. par mois

\$35495

REG. \$374.95

LA COULEUR COUTE MOINS CHER!

LA COULEUR CHEZ VOUS AUJOURD'HUI!

STYLE CONTEMPORAIN CONSOLE



Possède 25,000 volts de puissance-image

- 25,000 volts de puissance, image pour plus de clarté — même dans les régions bordures
- Contrôle Keyed Gain — pour des images de qualité constante
- L'exclusif Colorguard garde les couleurs brillantes même si le meuble est déplacé
- Mémoire de sélection sensible pour obtenir une mise au point instantanée de l'image sans ajustement
- Installez-vous et oubliez le contrôle du volume

SILVERTONE
EPARGNEZ \$180.
MAIN TENANT

\$69900



EPARGNEZ \$1500 SUR UNE KENMORE

A 3 PROGRAMMES DE LAVAGE AUTOMATIQUE AVEC FILTRE AUTO-NETTOYANT

- 3 programmes de lavage
- 5 températures de rinçage
- 3 niveaux d'eau
- Filtre auto-nettoyant — vous ne le voyez jamais, vous n'avez jamais à le nettoyer
- Agitateur super Roto-Swirl
- Beau fini acrylique

AVEC ECONOMISEUR A EAU DE SAVON, \$20. DE PLUS

Rég. \$259.95

\$13.00 par mois

\$24495



CONGELATEUR VERTICAL COLDSPOT DE LUXE

15 PI. CU.

- Contient 487 lbs d'aliments
- 3 tablettes pleine largeur
- Cabinet à fini entièrement porcelainisé
- Panier s'élevant
- 5 tablettes encastrées dans la porte, pleine largeur
- 2 étagères pour les jus
- Serrure encastrée
- 5 ans de garantie sur le système
- 5 ans de garantie sur les denrées

REG. \$259.95

\$13. PAR MOIS

\$22995



CONGELATEUR COFFRE COLDSPOT

18 PI. CU.

- Doublure porcelainisée
- Nouvel isolant de "mousse-stable" hi-wall
- Couverture contre-baance
- Eclairage intérieur et serrure
- Recouvrement en porcelaine résistant à vie
- 2 paniers en fil métallique
- 2 diviseurs (1 fixe, 1 ajustable)
- Garantie 5 ans sur le système
- Garantie 5 ans sur les denrées

Aussi disponible dans les dimensions 22 pi. cu. et 26 pi. cu.

REG.: \$254.95

\$13. PAR MOIS

\$23495

RENE DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & Cie, C.A.

MALLETTE, COTE, NORMANDIN & Cie, C.A.

et

Jacques René De Cotret, C.A.
Jean Ostiguy, C.A.
Charles Hébert, C.A.
Paul René De Cotret, C.A.

André St-Arnaud, C.A.
Clément Gosselin, C.A.
Rond Verrier, C.A.
Léopold Beauchemin, C.A.

L. BEAUCHEMIN, C.A.,
associé, résident
CENTRE COMMERCIAL
NICOLET — Tél.: 293-5891

Pour tout genre d'assurances voyez

GASTON FLEURY

- Fonds sécurité
- Assurances hypothécaires
- Vie privilégiée pour hommes d'affaires et professionnels
- Assurance commerciale
- Fonds de pension
- Analyse de succession
- Assurance groupe, vie, accident et maladie.



GASTON FLEURY
C. L. U.
90, St-Martin,
Lussacville
228-4120

SUN LIFE DU CANADA

Aucun acompte.
Dites: "Sur mon compte".

Trois-Rivières... Tél.: 378-5481
Shawinigan... Tél.: 537-1881
Sorel... Tél.: 743-5575
La Tuque... Tél.: 513-4551

SATISFACTION GARANTIE
OU REMBOURSEMENT

Pour les personnes âgées

La construction du Centre d'Accueil est terminée

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La construction du centre d'accueil pour personnes âgées, est maintenant terminée en ce qui concerne l'entrepreneur général M. François Vigneron, de Sept-Îles, et il ne reste plus que l'ameublement à rentrer. C'est du moins ce que nous a révélé l'architecte Paul Labranche mardi soir.

Toutefois, selon le président du conseil d'administration, M. Georges Boulay, il est assez difficile de prédire quand se fera l'ouverture officielle de l'édifice par suite du retard apporté par la tenue des élections provinciales de compléter le tout pour une date qui avait d'abord été fixée au mois de juillet ou au début d'août.

On sait que l'administration du Centre d'accueil a été confiée à une corporation de laïc, et que ce n'est que tout dernièrement que les Sœurs Grises acceptaient de prendre charge du "nursing", déclinant toute

Accusé d'avoir fraudé une institution religieuse de \$3,000

Le Montréalais Lucien Jetté est envoyé à son procès aux Assises

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Lucien Jetté, de Montréal, a été envoyé aux assises criminelles mardi matin pour avoir fraudé une institution religieuse de Drummondville de quelque \$3,000.

L'enquête préliminaire avait débuté il y a quelques semaines déjà, en Cour des Sessions de la paix, et le procureur de la Couronne à l'époque, Me Marcel Nichols avait demandé un ajournement afin de compléter une preuve importante dans cette affaire. Ce n'est que mardi dernier que le juge Benoit Turmel a pu rendre son verdict après avoir entendu le procureur. Il déclara qu'il avait véritablement matière à procès.

Jetté aurait vendu plusieurs articles ménagers ainsi que des

appareils électriques en se servant d'une étiquette de soupe bien connue. Il aurait en fait offert tous ces articles sous le couvert de la publicité gratuite pour une maison de soupe. De plus, il aurait obtenu de la sœur économe la signature au bas d'une feuille de commande que la religieuse n'a pu reconnaître devant la Cour.

Quelques jours après la visi-

te du représentant de la maison de soupe, les religieuses furent bien surprises de recevoir une foule d'articles allant d'une télévision à un tonneau de détergent à vaisselle et le tout accompagné d'une facture de quelques milliers de dollars.

Comme l'a décidé le tribunal, Jetté répondra de cette fraude aux Sessions d'avril 1967. En outre, d'autres plain-

tes identiques ont été portées contre lui. Les enquêtes ont été fixées au 23 août pour la forme.

Il s'agissait du seul verdict rendu par le juge Turmel, mardi. Deux autres causes étaient inscrites au rôle mais elles n'ont pas été jugées. Les prévenus n'étant pas présents au palais de justice ce matin-là.

Chambre de Commerce, Comité industriel et conseil municipal

Première d'une série de visites industrielles par un groupe de personnalités de Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Quelques membres de la Chambre de Commerce, du Comité industriel et du conseil municipal, participaient hier après-midi à la première d'une série de visites industrielles locales, en vue de mieux connaître et apprécier ce qui est manufacturé à Drummondville.

La visite d'hier après-midi avait lieu à la Foster Refrigerator, sur le site industriel, et les visiteurs furent reçus par le gérant de l'établissement, M. Jack Lapointe, qui se fit un plaisir de faire visiter son établissement et de fournir toutes les informations nécessaires sur la fabrication de réfrigérateurs.

M. Lapointe souligna que la compagnie Foster était en opération à Drummondville depuis le 15 juillet 1961, et que le premier réfrigérateur fabriqué avait été expédié à Saskatoon, et qu'à ce moment-là, il s'agissait d'un très beau morceau, mais combien différent de ceux qui sont fabriqués aujourd'hui dans le nouveau local de la rue Janelle.

La manufacture emploie actuellement une cinquantaine d'employés dans une nouvelle bâtisse beaucoup plus spacieuse qu'au début, alors qu'elle opérait dans l'ancien local de Corona Velvet, rue Hériot, et les salaires payés chaque semaine s'élevaient entre \$6 et \$7 mille

dollars, et sa fabrication, toute sur commande, est expédiée dans presque tous les pays du monde, et le chiffre d'affaires annuel dépasse le million et demi. Cette visite industrielle de même que celles qui suivront, est organisée par le Comité industriel de la Chambre de Commerce, à la demande expresse de S.H. le maire Philippe Bernier, qui pilotait le groupe en compagnie du président de la Chambre de Commerce, M. Lucien Morissette, dans le but de faire connaître davantage les nombreuses industries de la cité qui emploient au-delà de 8,500 personnes, avec des salaires de \$26 millions annuellement et une production de \$68 millions.

Incendie allumé par la foudre

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La foudre a fait des siennes mardi soir vers 7h.30 dans Grantham-Ouest, allumant un incendie à la propriété non occupée de Mme Deschenaux, rue Jean de Lalande, face à la rue Duvernay. Il s'agit d'une bâtisse d'un étage et demi, recouvert de papier-brique, et qui fut rapidement consumée par les flammes.

L'édifice se trouvant aux limites de Drummondville-Sud, les sapeurs de cette municipalité se rendirent sur les lieux au tout début de l'incendie mais furent bientôt rejoints par les pompiers de la cité, commandés par le directeur Conrad Proulx, et ceux-ci durent lutter durant près de cinq heures avant de pouvoir retourner à leur caserne.

Selon l'inspecteur des incendies, le constable André Houde, la foudre aurait provoqué un court-circuit, et en un rien de temps, la bâtisse était la proie des flammes et rien n'a pu être épargné.

Les dommages sont de l'ordre de \$6,000.

Ronnie Ward se classe au second rang

Michel Blanchard champion compteur des Athlétiques avec un total de 65 points

DRUMMONDVILLE (S.B.) — L'excellent athlète Michel Blanchard a terminé en tête des compteurs des Athlétiques de Drummondville avec un total de 65 points répartis comme suit: 39 buts et 26 mentions d'assistance. Blanchard a participé à toutes les joutes que son club a disputées et il a établi en outre un nouveau record dans la ligue de crose du Québec, celui d'avoir compté à

chacune des parties.

Ronnie Ward vient ensuite au second rang avec un point de moins que son coéquipier. Ward a récolté le même nombre de buts que Blanchard mais, au domaine des assistances, il en a amassé une de moins.

Le joueur le plus puni au cours de la saison 1966 a été Ronnie Racette. Ce dernier a écopé de 90 minutes de pénalisation tandis que Raymond Fortin, un autre joueur de défense, en a pris 75.

Au classement général, Drummondville vient au premier rang, comme on le sait, puisqu'il s'est mérité le trophée Chisholm, la semaine dernière.

Outre ce fait, le club local est celui qui a marqué le plus grand nombre de buts durant la saison, soit 231. Il est d'ailleurs celui qui a été pris en défaut le moins souvent dans le circuit Jean-Paul Massicotte alors que seulement 185 filets ont été enregistrés à ses dépens comparativement à 265, par exemple, pour le National de Valleyfield.

Voici le classement des

Nom	b	a	pts	pun.
M. Blanchard	39	26	65	50
Ronnie Ward	39	25	64	45
R. Goudreau	24	26	50	70
Roger Blais	17	15	32	52
André Lagueur	16	4	30	52
P. Paul Blouin	12	18	30	10
Yvan Blanchard	17	12	29	39
Marcel Goudreau	12	13	25	35
Rick Rushford	8	14	22	27
Raymond Fortin	7	15	22	75
Alain Lavarene	7	12	19	18
Ronnie Racette	5	14	19	90
Jacques Houle	8	10	18	25
R. Desrosiers	5	1	6	4
G. Blanchard	2	2	4	0
Terry Kent	2	1	3	2
J.-Paul Tellier	0	2	2	12
Julio Dion	0	2	2	0
Phil Bibeau	1	0	1	0
C. Henri Léveillé	0	0	0	2

Milliers de personnes à la procession

PLESSISVILLE (R.L.) — Une cinquantaine de madones avaient été préparées pour la grande procession mariale qui a eu lieu en fin de semaine à Plessisville et à laquelle plusieurs milliers de personnes ont pris part.

Toutes ces madones étaient présentées par les nombreux groupements, maisons de commerce et industries de la ville.

La fanfare de l'Union Musicale prêtait son concours à cette belle démonstration religieuse.

Le départ a eu lieu à l'école des métiers. Le parcours suivait un itinéraire assez inhabituel: Rues Fortier, St-Louis, Savoie jusqu'au Centre de loisirs. Le R. P. Croteau, c.s.c. et M. l'abbé Camille Morissette, v.f., curé de St-Calixte, ont prononcé des allocutions en l'honneur de la Ste-Vierge. Le curé de St-Calixte a félicité les fidèles pour leur piété, leur attention et leur assistance de plus en plus nombreuse.

Cette procession aux flambeaux est toujours d'une impressionnante signification. Cette année, peut-être à cause de la température particulièrement élémentaire, elle a revêtu un cachet encore plus solennel et plus pieux.

CAUMBRIDGE	20	9	10	1	209	202	19
Valleyfield	22	6	14	2	198	265	14

Nouvelle formule pour les cours de métiers en septembre

DRUMMONDVILLE (S.B.) — A compter de septembre prochain, une nouvelle formule sera adaptée au cours de métiers. En effet, la première et la deuxième année du cours des métiers deviendront la 10e et la 11e année métiers. Les élèves ayant complété leur 9e année pourront dès lors, tout en poursuivant leurs études de 10e et 11e année dans les matières de base telles les mathématiques, les sciences et les langues, se spécialiser dans une discipline de leur choix, voire appareils domestiques, électricité, ferblanterie, ajustage-mécanique, automobile, soudure et menuiserie.

A la fin de leurs études, les élèves recevront un certificat

de 11e année avec option métiers. Cette nouvelle formule, approuvée par le ministère de l'Éducation, sera en application à l'école de métiers de Drummondville.

Le cours est réellement avantageux puisqu'il permettra à l'élève, non seulement d'acquiescer une formation de base, mais également d'appréhender un métier qui lui permettra de gagner plus facilement sa vie. C'est en réalité une réalisation complète de la polyvalence.

Étant donné qu'à plusieurs de ces spécialités, il est maintenant facile d'ajouter une année d'études supplémentaire, les candidats pourront être admis dès l'âge de 15 ans.

Les commissaires régionaux se réuniront à huis-clos

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Maintes fois, les commissaires d'écoles ont des problèmes qu'ils ne peuvent, ou ne veulent pas plutôt, exposer en public. Pour parer à cette lacune, le président Gérard Jutras a décidé de convoquer à huis-clos, tous les commissaires siégeant à la Régionale St-François, au bureau du secrétaire-trésorier, mardi, le 30 août prochain.

Le président a soulevé au moins deux questions qui se rapportent à l'étude de ce cas et auxquelles il espère trouver, avec l'aide de ses collègues, une solution rapide et efficace.

Absences

Le contrôle des absences est le premier de ces points appor-

tés par M. Jutras. Il faudrait aux commissaires, étudier un système de surveillance adéquat de ce côté.

C'est la nouvelle convention collective des enseignants qui cause ce souci à la Régionale. D'après une des clauses du contrat, les professeurs ne sont plus obligés de demeurer à l'école en dehors des heures de cours. Aussi, la direction des études a bien du mal à contrôler le va et vient qui se fait dans les écoles.

Pour savoir qui est présent aux cours et qui n'y est pas, la Régionale devra-t-elle adopter le système d'horloge à poinçon que l'on trouve ordinairement dans les usines?

Selon le secrétaire-trésorier, M. J. Jacob, le nombre de périodes de cours déclarées par

les instituteurs et les institutrices n'est pas toujours très exact. Ainsi, l'an dernier, il y a eu 309 périodes de trop qui ont été réclamées.

"Si les commissaires trouvaient une solution à ce problème, il y aurait une économie de plus de \$100,000 à faire", a déclaré le secrétaire-trésorier.

Maladies

Le cas des congés-maladie est un autre point qui fera probablement l'objet d'une étude approfondie lors de la rencontre des commissaires au bureau du secrétaire-trésorier.

M. Gérard Jutras a laissé entendre qu'il serait peut-être sage de songer à offrir aux professeurs touchés par la maladie, les services d'une infirmière particulière. "De toute façon, le salaire de cette garde-malade sera vite payé", a-t-il ajouté!

Les 30 et 31 août prochains

L'exécutif de la Fédération des commissions scolaires du Québec se réunira à Pierreville

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La prochaine assemblée de l'exécutif de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra à Pierreville, les 30 et 31 août prochains. C'est ce que révèle une lettre du nouveau secrétaire de cet organisme M. Maurice Milot.

L'assemblée sera présidée par M. Lévis Sauvé, président général de la Fédération et les rencontres auront lieu à la bibliothèque de l'école Maurault.

On sait que les membres de l'exécutif sont MM. Romain Robitoux et Maurice Lavallée, respectivement 1er et 2e vice-président, ainsi que les conseillers Jean Marchand, Simon Carrière et Germain Ostiguy, Mgr Paul Gaudet et M. Jean-Gilles Jutras prendront part à cette assemblée ainsi que les directeurs de services qui sont MM. Joseph Bertrand, pour le service pédagogique, Alexandre Dugré, pour les relations de travail, Rodolphe Bergeron, pour le service de financement et Me Mario Dumessnil, pour les questions juridiques.

Le principal item à l'ordre du jour, à part les questions de routine est l'organisation du congrès provincial qui se tiendra à Montréal, en novembre prochain. Le responsable de l'organisation de ce congrès est M. Maurice Lavallée. Le thème en sera "Le commissai-

re d'écoles responsable de l'école nouvelle".

Les autres sujets à l'étude lors de l'assemblée de la Fédération sont les 4e et 5e tranches du Rapport Parent et les résultats de la rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation à l'occasion de la présentation récente d'un mémoire de la Fédération.

ches du Rapport Parent et les résultats de la rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation à l'occasion de la présentation récente d'un mémoire de la Fédération.

Au Camp Santé

Franc succès du pique-nique annuel de la garde Ste-Victoire

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est en fin de semaine que se tenait au Camp Santé de Drummondville, le pique-nique annuel de la Garde paroissiale Ste-Victoire.

Le départ s'est effectué du Centre Catholique à 1.30 p.m. et le retour a eu lieu vers 10 heures le soir.

Tous les membres et leur famille étaient invités à participer à cette activité spéciale. Afin de divertir tout le monde, des jeux de toutes sortes furent organisés. On se baigna, on a joué au tennis, à la balle-molle, aux fers et aux cartes. Le sport fut la compétition fut la plus forte fut dans le jeu de fers où pour une fois on constata que la jeunesse et la hardiesse ont eu raison de l'expérience et de la sagesse.

Du blé d'Inde et des liqueurs douces furent distribués à tous ceux qui l'ont désiré.

Fa de camp

Un impressionnant feu de camp fut allumé par M. Lionel Blanchette et ses aides. Tous s'en donnèrent à cœur joie en dansant et en chantant autour du brasier. On se transporta ensuite à l'intérieur du chalet où les chansons et danses se poursuivirent.

En terminant, les responsables de la garde paroissiale invitent tous les jeunes âgés de plus de 17 ans qui désireraient faire partie du mouvement de communiquer leur intention à l'un ou l'autre des membres de l'exécutif.

Garde Ste-Victoire

Nouvelles figures au sein de l'exécutif

VICTORIAVILLE (R.L.) — A la suite des élections qui se sont tenues au sein de la grande paroissiale Ste-Victoire, plusieurs postes ont changé de mains.

C'est ainsi que le major J.-L. Fournier, a été nommé au poste de président de la garde Ste-Victoire. Il succède à ce poste, au major Gérard Bonneau qui a été réélu au poste de secrétaire, tandis que M. Denis Tardif a été choisi pour remplacer le vice-président qui était démissionnaire.

A la suite de ces élections, la Garde Ste-Victoire possède aussi un nouveau commandant en la personne du major Gérard Samson qui remplace le major Roméo Langlais.

Le sous-lieutenant André Alard a été élu publiciste à la place du sous-lieutenant Wilfrid Croteau, démissionnaire.

Drummondville contée...

(J.P.C.) — Deux organismes locaux ont fait parvenir des lettres de félicitations à l'adresse du Conseil, pour l'attitude énergique prise lors du refus d'accorder un permis de construction d'une station de service et d'un restaurant sur la rue St-Damase, au-delà de la 17e Avenue, malgré une requête signée par 112 personnes appuyant la demande de permis.

Cette partie de la rue St-Damase ayant été décrétée "résidentielle" le Conseil a décidé de maintenir le statut quo jusqu'à ce que le rapport de l'urbaniste Gaetan Richard ait été déposé d'ici six mois. La Chambre de Commerce et la Ligue des Propriétaires ont tenu à féliciter le Conseil pour cette attitude énergique.

— 0 —

Alors que les élèves du primaire, demeurant au Domaine du Boulevard, pourront bénéficier des autobus mis à leurs dispositions, de leur demeure à l'école, ceux du secondaire devront marcher au moins 7-10 de mille pour se rendre à l'intersection du boulevard St-Joseph, et là, monter à bord des autobus. Ce sont les propriétaires du développement qui ont demandé que les autobus se rendent jusqu'au Domaine mais les commissaires ont refusé.

— 0 —

Le régisseur du transport, M. Roméo David, a demandé aux commissaires de prendre part aux journées d'étude organisées à l'Université de Montréal sur le transport scolaire et sa demande a été rejetée. Le commissaire Omer Pépin estimait qu'il n'y avait pas eu de problèmes vraiment épineux à résoudre l'an dernier à la Régionale et que par conséquent cette dépense était inutile. Le président Gérard Jutras a dû user de son vote prépondérant pour trancher la question. Il était du même avis que M. Pépin.

— 0 —

Les commissaires s'en tiendront aux normes pour ce qui est des frais de scolarité versés aux institutions indépendantes. Le collège Notre-Dame de l'Assomption de Nicolet avait exposé, dans une lettre à la Régionale St-François, son entente avec la Régionale Provencher, concernant une intégration partielle. Elle invitait la Régionale St-François à faire ainsi mais les commissaires ont résolu de s'en tenir aux normes du ministère.

— 0 —

Trois contrats ont été accordés pour le transport des écoliers dans le territoire de la Régionale. Le circuit no 1 sera couvert par M. Leopold Dessers au coût de \$1,700, le circuit No 2 par les Autobus Drummondville Liée pour \$1,999 et le circuit no 3 par M. Arthur Gaudet pour \$1,120.

— 0 —

Après étude au comité du budget, les commissaires ont accepté d'aménager quatre nouveaux locaux à l'école Jeanne-Mance. Ces locaux seront construits au-dessus du gymnase. Le régisseur a été autorisé à demander des soumissions.

— 0 —

La reine d'un soir avait comme duchesse, Mlle Christine Delorme, du parc Woodyatt.

— 0 —

L'hon. Paul Hellyer, ministre de la Défense Nationale, sera le onfrenier invité au début de septem-

bre, du club Rotary, lors d'un souper qui aura lieu au motel "Le Dauphin". La date précise de sa venue sera annoncée dans une prochaine édition.



UN VISITEUR de marque était de passage dans la ville de Victoriaville hier. En effet, le professeur Dot Aldo Ademollo, directeur général du service vétérinaire au ministère Italien de la santé était de passage à Victoriaville avec son épouse. Le professeur Ademollo effectue pour le compte de son ministère, une visite au Canada afin d'étudier les normes en usage dans notre pays pour l'inspection des viandes dans les différents abattoirs. Sur la photographie prise à cette occasion, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: M. Maurice Lachance, gérant de l'abattoir avicole de Victoriaville, le Dr Trahan, attaché au ministère provincial de la Santé, Mme Ademollo et M. Ademollo.

Projet dans le cadre du futur complexe polyvalent de la commission scolaire régionale des Bois-Francs

Difficultés majeures rencontrées pour le Centre de Loisirs

par Roger LEVASSEUR

VICTORIANVILLE — Les autorités dirigeantes de la ville de Victoriaville sont présentement en face de difficultés majeures concernant le projet de construction d'un Centre de Loisirs dans le futur complexe polyvalent de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs.

A la séance du conseil de cette semaine, le maire P.-A. Poirier a fait part aux échevins que l'on avait rencontré la semaine dernière, les membres de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, afin de discuter de ce projet d'un Centre de Loisirs. Le conseil de ville désirait savoir si la Régionale s'était portée propriétaire des terrains ou doit s'élever dans quelques mois le vaste complexe scolaire comprenant des classes polyvalentes ainsi qu'une école provinciale du meuble et du bois ouvré.

Sur proposition de l'ancienne direction de la Régionale des Bois-Francs, la ville avait décidé de changer le site du Centre des loisirs qui était à prime abord situé sur la terre de M. Amédée Hamel. Le site du futur complexe était préférable au premier étant donné que la ville en déboursant très peu pour le Centre de loisirs qui n'est en réalité qu'une piscine, pourra par ailleurs jouir de toutes les facilités d'autres salles et gymnases appartenant à la Régionale. En retour, la ville permettrait que les étudiants se servent de la piscine à certaines heures.

A la réunion de la semaine dernière des autorités municipales et scolaires, il a donc été établi que les terrains n'avaient pas encore été achetés par la Régionale mais que cet achat n'était maintenant qu'une simple question de jours. Les autorités de la Régionale donnaient l'assurance à la ville que le complexe polyvalent sera construit à cet endroit et que la ville pouvait dès maintenant commencer la construction du Centre de loisirs.

Toutefois, le maire Poirier a expliqué et rappelle aux échevins, lundi soir, que si Victoriaville voulait profiter d'un octroi de \$100,000 du Comité spécial des édifices commémorant le Centenaire de la Confédération, la construction du Centre des Loisirs devait être

complétée pour le 31 décembre 1966. C'est la dernière date limite qui a été consentie à la ville par les autorités de ce Comité spécial.

Le maire Poirier s'interrogeait donc à savoir si on pouvait terminer la construction du Centre de Loisirs pour le 31 décembre prochain, même si on demandait de cette semaine aux architectes de préparer les plans et devis.

Consultation avec les architectes

Mardi de cette semaine, le maire Poirier est donc entré en communication avec les architectes Pauer, Bourassa et Gareau pour savoir exactement en combien de temps la construction du Centre des Loisirs pouvait être terminée.

Les architectes ont alors répondu qu'il fallait compter au moins 3 mois complets avec aucun retard, pour que le Centre de Loisirs soit complètement érigé.

Étant actuellement parvenu à la fin d'août, il apparaît donc impossible que le Centre des Loisirs puisse se construire avant le 31 décembre.

Argents dépensés

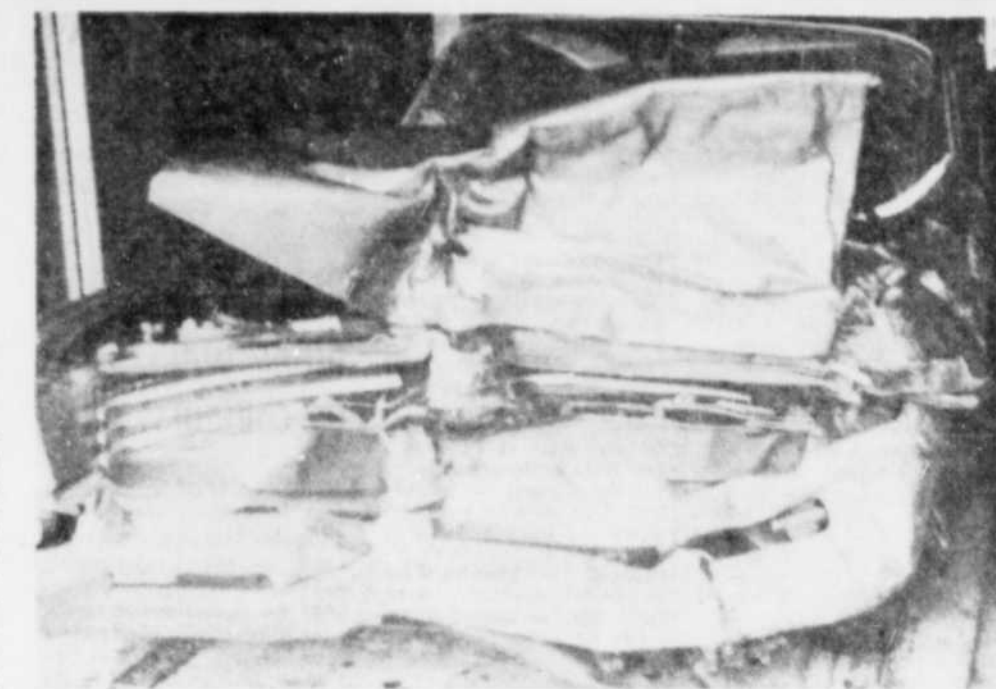
Ce projet d'un Centre de Loisirs à Victoriaville fait l'objet de démarches de la part du Conseil depuis bientôt 3 ans. A quelques reprises, les architec-

tes ont été engagés. Cela représente donc un certain montant de dépenses même si rien de concret n'est encore visible.

Les autorités municipales de Victoriaville sont donc en face du problème suivant: ou bien construire le Centre pour prendre la chance que la construction soit complétée en décembre, ou bien tout laisser en suspens et attendre que le complexe polyvalent soit élevé. La ville ne pourra pas à ce moment, pour un octroi gouvernemental de \$100,000 et devra défrayer en totalité le coût du Centre des Loisirs qui se chiffre présentement, selon les dernières estimations, à \$240,000.

Dernière tentative

Il est à prévoir que les autorités municipales tenteront une dernière chance, en demandant au comité spécial des édifices commémorant le Centenaire de la Confédération une autre période additionnelle de 3 mois pour terminer la construction du Centre de Loisirs. Si le comité acceptait, la ville pourrait alors construire en toute certitude, puisqu'à ce moment, la commission scolaire régionale serait probablement propriétaire du terrain et l'on passerait un bail ou la CSR s'engagerait à louer la partie de terrain à la ville pour une période de 99 ans. La ville pourrait aussi profiter de l'octroi de \$100,000.



UNE COLLISION FRONTALE a fait une victime et un blessé sur la route 5 entre Victoriaville et Warwick mardi soir. L'accident qui est survenu peu après le coucher du soleil a coûté la vie à M. Lucien Martin, fonctionnaire trifluvien à l'emploi du ministère fédéral des postes. Le blessé, qui repose actuellement à l'Hôtel-Dieu d'Ar-

Pour favoriser le sport chez les jeunes

Autre geste généreux des policiers et pompiers

VICTORIANVILLE (R.L.) — L'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville vient de poser un autre geste généreux qui apportera aux jeunes de notre ville l'occasion de se mériter de magnifiques trophées comme récompense à leur esprit de compétition dans le domaine sportif.

L'on sait que nos policiers organisent à chaque année un festival en collaboration avec les marchands et hommes d'affaires de la ville qui souscrivent à leur mouvement d'aide aux jeunes. Par cette coopération remarquable, plusieurs jeunes non fortunés ont eu l'occasion, cet été, de faire un séjour profitable au camp Claret, toutes les dépenses étant défrayées par l'Association des policiers-pompiers.

Avec l'argent recueilli chez le public, les policiers viennent une fois de plus encourager les jeunes en offrant à la Commission municipale des loisirs, 5 magnifiques trophées qui devront être décernés aux jeunes à la suite de compétitions sportives.

Conférence de presse

Lors d'une conférence de presse, les policiers Gaston Bernier, Lionel Bernard et Michel Beliveau de l'exécutif de l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville ont expliqué les raisons qui motivent ce geste de leur association.

Les trophées seront en quelque sorte l'emblème de la su-

prémie dans 5 différents sports et reviendront à l'enjeu à tous les ans.

M. Lionel Bernard a expliqué que les buts de l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville sont d'abord de venir en aide aux jeunes et que l'Association pourra continuer son œuvre avec la collaboration de ses nombreux souscripteurs et supporters.

Jeux de masse

Lors de cette même conférence de presse, M. René Gauthier, directeur du Service de la récréation de notre ville a déclaré pour sa part qu'à l'occasion de la formation de son nouveau Service des terrains de jeux, la Commission municipale des loisirs avait recommandé à ses dirigeants d'organiser des jeux de masse et des sports d'équipe chez les jeunes, afin de les aider à développer cet esprit d'équipe pour aussi les aider à devenir des citoyens qui comprendront mieux le rôle très important qu'ils auront à jouer dans notre société moderne.

Le Directeur de la récréation a poursuivi: "Dans ce même ordre d'idées et voulant régler au second rang cet esprit d'individualité dont font malheureusement preuve les jeunes athlètes, la plupart du temps, l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville a voulu défrayer en entier le coût de 5 magnifiques trophées qui seront remis aux joueurs de l'équipe championne

au soccer, à la balle-molle, au judo, au football et à un cinquième sport non encore déterminé. Ces équipes sont organisées par le Service des terrains de jeux et ont évolué cet été. Quelques-unes de ces équipes continueront à évoluer après la saison des terrains de jeux."

Remerciements

M. René Gauthier a conclu

Rapport de l'abbé J.-Yvon Pouliot

Le service de la Pastorale s'implante graduellement à la régionale des Bois-Francs

VICTORIANVILLE (Y.T.) — "Nous faisons actuellement de la recherche dans le domaine de la Pastorale. Au cours de la première année d'activités du service de la Pastorale au sein de la régionale des Bois-Francs, nous nous sommes rompus au travail en équipes".

Voilà en quels termes, M. l'abbé J.-Yvon Pouliot a présenté le rapport des activités de son service aux commissaires de la régionale des Bois-Francs lors de leur dernière assemblée régulière.

M. l'abbé Pouliot a brièvement expliqué que le service de pastorale était tout à fait nouveau dans l'esprit des gens, et que par conséquent, son équipe et lui se sont parfois heurtés à des autorités traditionnelles qui ne voyaient pas d'un bon œil ces nouvelles méthodes. "Toutefois", a-t-il dit, dans notre travail durant notre deuxième année d'activités, nous allons essayer de faire des contacts et de faire accepter la pastorale."

Dans le but de faire connaître au public ce que c'est exactement le service de la pastorale dans la régionale des Bois-Francs, nous tentons de résumer en quelques lignes le contenu de ce volumineux rapport remis aux commissaires la semaine dernière.

L'école chrétienne

Qu'est au juste l'école chrétienne? Une série de proposi-

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les camionneurs du comté d'Arthabaska qui s'unissaient en association, il y a quelques semaines, tenaient une réunion au local des Elans de la rue coté, hier soir. L'assemblée était sous la présidence de M. Edouard Desrochers.

M. Jean-Roch Rotté, haut commandeur de la loge 428 des Elans de Victoriaville a tenu à préciser que la réunion des membres de l'exécutif des Elans qui était décalée pour mardi soir a été reportée à ce soir. La raison de cette réunion est l'organisation de la journée annuelle des Elans.

La joute finale du tournoi des équipes de soccer de catégorie bantam qui devait être disputée hier matin a été remise à ce matin, à cause de l'état détrempé du terrain. On sait que cette compétition très importante est tenue sur les terrains du Collège de Victoriaville.

Le club Olympique remporte sa plus éclatante victoire

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le club Olympique de soccer du commanditaire Gédéon Grenier, de Victoriaville, a remporté récemment sa plus éclatante victoire de l'année. En effet, le club Junior de soccer qui disputait la semi-finale à l'équipe des Aigles de Québec, l'a emporté par le compte de 4 à 1. Deux périodes supplémentaires furent nécessaires pour trouver une équipe gagnante.

À la fin des deux périodes réglementaires de 45 minutes, le compte était égal à 1 à 1.

On entreprit alors une première période de 15 minutes, mais le pontage demeura inchangé. Enfin, ce ne fut que pendant la deuxième période de surtemps que l'équipe olympique de Victoriaville déclassa les visiteurs de la Ville Capitale.

L'étoile de la rencontre fut à coup sûr le capitaine du Victoriaville, Oni Cloutier, qui couvra tout du chapeau. Pierre Lambert marqua le quatrième but de l'équipe locale.

La joute disputée samedi après-midi, rassemble la plus forte assistance de la saison. Le club olympique de Victoriaville est maintenant confiant de décrocher les honneurs de la finale de la ligue de soccer, section Québec.

Cette série finale qui ne comprend qu'une seule joute sera disputée le 28 août. Victoriaville se mesurera alors à l'équipe Patro Charlesbourg, championne pour la cédule régulière.

en remerciant, au nom de la Commission municipale des loisirs, du Service des terrains de jeux, et de tous les jeunes en particulier, les membres de l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville qui ont permis l'occasion de récompenser les jeunes athlètes de façon aussi tangible.

ral de démocratisation, d'ouverture à l'humain et de liberté.

Affirmations de principes

M. l'abbé Pouliot énumère également certaines affirmations de principes quasi irréductibles. Tout enfant baptisé a le droit de bénéficier d'une éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité chrétienne, selon sa confession propre. Les parents, l'état, les églises et la société entière ont le devoir de procurer à l'enfant, en collaboration et chacun selon sa compétence propre, les moyens d'exercer intégralement ce droit. Cela implique qu'à tous les stades et dans tous les milieux, ou se fait son éducation, le baptisé doit trouver ce qui est nécessaire à la maturation de sa foi.

L'affirmation selon laquelle une institution non confessionnelle, même fondée sur une neutralité ouverte, est nécessairement et en tout préférable à une institution confessionnelle, est loin d'être évidente. Enfin, il appartient aux églises de reconnaître le caractère chrétien de leurs écoles et d'en établir les exigences.

Dans un autre article, nous parlerons des responsabilités des chrétiens dans le service de la pastorale, et également du travail qui se fait dans les écoles sous la juridiction de la régionale des Bois-Francs.

Premier accident mortel en 1966

Cycliste de 7 ans broyé à mort sous les roues d'un lourd camion à Victoriaville

VICTORIANVILLE (R.L.) — Un cycliste âgé de 7 ans, Raynald Poliquin, fils de M. et Mme André Poliquin, domicilié au 21 de la rue Provancher à Victoriaville, a trouvé une mort horrible, hier matin, lorsqu'il fut broyé à mort sous les roues d'un lourd camion appartenant à M. André Comeau

du 20 Giroux à Victoriaville. Le camion qui sert au transport du lait était conduit par M. Marcel Verville de la rue Aqueduc.

Caché par une niveleuse

L'accident est survenu en face du numéro civique 83 de la

rue St-François, à 9 heures. A ce moment, une niveleuse de la ville de Victoriaville travaillait dans cette rue qu'on est actuellement à élargir. Le camion venait en sens contraire de la niveleuse. Le conducteur du lourd camion a raconté aux policiers qu'il ne vit pas du tout le jeune cycliste qui sortit soudainement à l'arrière de la niveleuse.

Le corps horriblement mutilé de la jeune victime a été transporté à la morgue J.H. Marceau de Victoriaville par ses ambulanciers de la maison Bruno Desrochers.

L'identification de la victime a été faite quelques minutes après l'accident. C'est M. André Poliquin qui identifia son fils, M. Poliquin qui est gérant d'une compagnie de prêts, habitant Victoriaville depuis quelques mois seulement. Une enquête du coroner en rapport avec cette mort tragique doit être tenue sous peu et sera sous la présidence du Dr Arthur Thibault, coroner du district d'Arthabaska.

Premier accident mortel en 1966

Ce sont les agents Beliveau, Hamel et Lemay qui se sont rendus sur les lieux de l'accident. C'était la première fois cette année que des officiers de la Sûreté municipale étaient mandés pour un accident mortel. L'an dernier, pour la période du premier janvier au 31 décembre, les accidents de la circulation ont fait 5 victimes dans les limites de la ville de Victoriaville.



(Photo LeRo)

LE PREMIER ACCIDENT MORTEL de l'année 1966 dans les limites de la ville de Victoriaville est survenu hier matin sur la rue St-François, plus précisément en face du numéro 83 de cette rue. La victime, un jeune cycliste de 7 ans, a été identifié comme étant Raynald Poliquin, enfant de M. et Mme André Poliquin domiciliés au 21 de la rue Provancher. Sur la photo, nous apercevons la bicyclette de la victime ainsi que les constables Beliveau et Lemay de la Sûreté Municipale, qui effectuent les constatations habituelles.



(Photo LeRo)

PLUS DE 80 GOLFEURS ont bravé une température maussade pour participer mardi dernier au tournoi annuel invitation du club de golf de Victoriaville. La championne du tournoi pour 1966 a été Mme Jeannine Giroux du club local. Mme Giroux a complété les 18 trous du tournoi avec un pointage de 88. Chez les golfeuses de la classe B, la meilleure a été Mme Aline Bourgeault de Thetford-Mines et dans une classe spéciale grou-

pant les golfeuses d'un handicap supérieur à 30, la meilleure fut Mme Denyse Grégoire de Victoriaville. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, Mme Yvon Thibeau, présidente de la section féminine du club de golf de Victoriaville, la Championne Mme Jeannine Giroux, Mme Aline Bourgeault de Thetford-Mines et Mlle Françoise Martel, capitaine du club local.

Au club de Victoriaville

Mme Jeannine Giroux gagnante du tournoi de golf invitation

VICTORIANVILLE (R.L.) — C'est une golfeuse de Victoriaville qui a remporté cette année, les grands honneurs du tournoi invitation du club de golf de Victoriaville. En effet, Mme Jeannine Giroux, une experte de la classe "A" s'est classée au premier rang dans ce tournoi annuel qui a réuni, mardi, plus de 80 participantes venant de plusieurs villes des Cantons de l'Est. Mme Giroux a remporté les honneurs du tournoi en présentant une feuille de pointage de 88 pour les 18 trous réglementaires du tournoi.

Chez les participantes de la classe "A", c'est une Drummondvilloise qui est arrivée au deuxième rang. Mme Rhona Gillis a joué un 90 pour les 18 trous.

Mme Rhoda Eaves de Drummondville également, a pris la troisième place avec une feuille de 92.

Pour la meilleure moyenne nette de la journée, Mme Pauline Alix de Granby a été la meilleure dans la classe "A" avec un 67.

Mme Rose Couture, de Sherbrooke, avec un 71, s'est classée au deuxième rang.

Enfin, Mme Fleurette Turcotte de Thetford-Mines a terminé troisième avec un 73 pour les 18 trous.

Classe "B"

La golfeuse qui a rafilé les honneurs chez les participantes de la classe "B" a été Mme Aline Bourgeault de Thetford-Mines qui a présenté une carte de 97 "low cross" pour les 18 trous.

Ghislaine Boutet du club de golf de Victoriaville a pris la deuxième place avec un pointage de 101.

Carole Côté, de Thetford-Mines, a été classée troisième pour le "low gross" de la classe "B" avec un 102.

Le meilleur pointage net de la classe "B" a été emporté par la Sherbrookeuse Suzanne McDonough qui a réussi un 73. Grace Foster de Thetford-Mines, a été choisie deuxième avec un 76. La Drummondvilloise Madeline Montplaisir a obtenu le troisième meilleur low net de la classe "B" avec un 77 pour les 18 trous.

Classe spéciale

Les organisatrices du tournoi avaient prévu une classe spéciale groupant les golfeuses dont l'handicap dépasse 30. Ces participantes devaient compléter un 9 trous seulement.

La championne de cette catégorie spéciale fut Mme Denyse Grégoire, de Victoriaville, qui a joué 58. Mlle Suzanne Lemay, a présenté une carte de pointage identique à Mme Grégoire. Enfin, Mme Fernande Fortier s'est classée au troisième rang avec un 63.

40 prix

Mlle Françoise Martel et Mme Yvon Thibeau, respectivement capitaine et présidente de la section féminine du club de golf de Victoriaville se sont dites enchantées des résultats du tournoi étant donné que 80 golfeuses ont pris les départs en dépit d'une température incertaine. On a également partagé plus de 40 prix chez les gagnantes. Un souper fut servi après la compétition. Le maître de cérémonie pour la remise des prix était lui-même M. Marcel Fortier, professionnel du club de golf de Victoriaville.

Contrats adjugés pour le transport des élèves des classes maternelles

VICTORIANVILLE (Y.T.) — La commission scolaire de Victoriaville a procédé lundi à l'ouverture des soumissions pour le transport des élèves du niveau de la maternelle dans les différentes écoles qui reçoivent ces élèves. Cinq circuits ont été établis pour ces transports et les soumissions ont été très nombreuses.

Le contrat de circuit no 8 a été donné à Hénéault Transport Inc. pour la somme de \$1880. Les autres soumissionnaires étaient R. Tanguay avec \$2060, et Ulric Pouliot avec \$720. Ce dernier s'est vu refuser le contrat même s'il avait la plus basse soumission cela pour des raisons qui n'ont pas été divulguées.

Le circuit no 9 a été octroyé à Désiré Pélipin pour la somme de \$1090. Les autres soumissionnaires étaient R. Tanguay avec \$1200, Gaston Bourassa avec \$1433, Ulric Pouliot avec \$900, et Lajeunesse-Lamontagne avec \$1080.

Le circuit no 10 a été donné à Hénéault Transport Inc. pour

le montant de \$890. Les autres soumissionnaires étaient Ulric Pouliot avec \$720, Lajeunesse-Lamontagne avec \$720, R. Tanguay avec \$750, et Marcel Grenier avec \$1175.

Le circuit No 11 a été donné à Lajeunesse-Lamontagne pour le montant de \$720. Les autres soumissionnaires étaient R. Tanguay avec \$775, Marcel Grenier avec \$280, Gaston Bourassa avec \$1065, Ulric Pouliot avec \$800, et Désiré Pélipin avec \$810.

Enfin, le circuit No 12 a été donné à R. Tanguay pour le montant de \$4000. L'autre soumissionnaire était autobus Victoriaville Ltée avec \$4320.

Autres Item

La séance régulière de lundi soir ne contenait aucun item particulièrement important à part les transports de la maternelle. Les commissaires ont tenu plusieurs questions de routine, de l'entretien des bâisses et des cours dans les écoles.

Ainsi, Clément Pélipin de Victoriaville a obtenu un contrat pour certains travaux de réparation aux fenêtres de l'école Saint-Louis. Les commissaires ont aussi décidé d'abattre une série d'arbres dans la cour de cette école. Ces arbres, qui sont secs ou en train de sécher, sont devenus dangereux.

Par ailleurs, M. Clément Cantin a été choisi comme délégué lors du congrès de la Fédération des commissions scolaires du diocèse de Nicolet qui aura lieu au Collège de Victoriaville, le 11 septembre prochain. M. Gilles Prince sera l'assistant-délégué. La commission scolaire de Victoriaville a aussi décidé d'endosser la décision de la régionale concernant la répartition des congrès mobiles durant la prochaine année académique.

Enfin, M. Denis Luneau qui intègre bientôt un bureau neuf a fait acheter de l'équipement de bureau. C'est la firme Conrad Girouard d'Arthabaska qui a obtenu le contrat de vente.

TELEVISION

Table of TV programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'Eye girls', 'NBC News morning report', etc.

CKTM-TV 13

Table of TV programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'Bonjour', 'Cinéma d'été', etc.

Table of TV programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'Le monde est grand', 'Destination Danger', etc.

Table of TV programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'Sylvie Vartan donne naissance à un fils', 'Les Amants Terribles', etc.

Table of TV programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'Vive la vie', 'Le monde est grand', etc.

RADI CH-55

Table of radio programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'JEUDI', 'Ouvverture et Interimède', etc.

Table of radio programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'JEUDI', 'Ouvverture et Interimède', etc.

Table of radio programs for Thursday, August 18, 1966, listing times and program titles like 'JEUDI', 'Ouvverture et Interimède', etc.

Télé-Films

3.00-3.13 Long métrage "Les trois mousquetaires" avec Mylene Demongot et Gérard Barry. — AR.

11.30-11.45 Théâtre d'été "Le retour" avec Clak Gable et Lana Turner. — Les multiples facettes de l'amour de deux frères pour la même femme. — A.

DE L'IMAGE AU SON

La prochaine saison artistique que l'on croyait déjà très active à Trois-Rivières, vient de s'enrichir de trois nouveaux grands spectacles de théâtre qui seront présentés par le Centre d'Art local.

Le premier spectacle, "Les Amants Terribles", sera présenté le 11 novembre au Capitole. Il s'agit d'une comédie de boulevard écrite par Noël Coward, adaptée par C.A. Puget et produite par Jean Duceppe.

Les étudiants pourront bénéficier de deux matinées à un prix très bas. Les deux pièces de théâtre seraient également présentées à Shawinigan par le Centre d'Art de l'endroit.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE Cabaret Social BENNY BARBARA et le TIJUANA BAND

VENDEDI SOIR EPLUCHETTE DE BLE D'INDE DIMANCHE SOIR LA POULE AUX OEUFS D'OR

SAMEDI ET DIMANCHE LES MARK BROWN POUR LA DANSE

motel Robinson inc. STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, QUEBEC

Centre d'Art Saison de théâtre 66-67

"Les Amants Terribles" Troupe de Jean Duceppe.

"Le Barbier de Séville" T.L.N.F. (Opéra de Québec)

ABONNEMENT SEULEMENT PRIX DES BILLETS: \$13. — \$10. — \$8.

Raymond Duncan est mort à Cavalaire à l'âge de 91 ans

CAVALAIRE, France (PA) — Raymond Duncan, 91 ans, est mort à Cavalaire, station balnéaire en France.

Plusieurs stations diffuseront en couleurs

OTTAWA (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radio-diffusion a annoncé hier qu'il avait approuvé les demandes soumises par plusieurs stations de télévision du Québec pour diffuser des émissions en couleurs.

Trois stations appartenant à la société Radio-Canada, CBFT à Montréal, CBOT et CBOFT à Ottawa, se sont vues accorder le droit de produire et de transmettre des émissions et des commerciaux en couleurs.

La compagnie Radio-Saguenay Inc., propriétaire des stations CKRS de Jonquière, Port-Arthur, Chicoutimi et Roberval, de même que plusieurs autres stations du Québec, pourront maintenant, pour leur part, retransmettre des émissions de réseaux en couleurs.

Manoir des vieilles forges DANSE tous les soirs. Gaston BELLEMARE à l'orgue Hammond.

Horaires des cinémas CAPITOL: "Sédulte et abandonnée" et "Le mari de la femme à barbe"

IMPERIAL: "LE MAITRE DU MONDE" et "Mon colt fait la loi"

CINEMA DE PARIS: "Dragées au poivre" et "Les filles sèment le vent"

L'OASIS "Cocktail lounge" EN VEDETTE pour une septième semaine triomphale

BILLY MARTIN ET SON ORCHESTRE TENOR OPERETTE avec l'ensemble vocal GUY PICHE

N'OUBLIEZ PAS NOTRE 2 pour 1 Tous les après-midi entre 5 h et 7 h

CE SOIR SOIREE CHAMPAGNE TIRAGE DE BOUTEILLES DE CHAMPAGNE Entrée libre

GRAND SPECIAL 2,000 DISQUES STEREO ET MONO par des artistes bien connus.

Prix réguliers: \$4.20 et \$5.20

99c chacun TANT QU'IL Y EN AURA.

Tout doit être vendu pour faire place au stock d'automne.

ST-MAURICE MUSIC 1338, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES TEL.: 375-4941

CHAMPLAIN JUSQU'A VENDREDI EN GRANDE PRIMEUR JE CHANT DU MONDE CATHERINE DENEUVE ANDRE LAWRENCE

IMPERIAL JUSQU'A VENDREDI 1h.30 - 7 hres - 8h.30 Les fabuleuses aventures de Robur le Conquérant "LE MAITRE DU MONDE"

CAPITOL JUSQU'A VENDREDI 1.30 - 6.30 - 8.00 "SÉDULTE & ABANDONNÉE" "LE MARI DE LA FEMME A BARBE"

CINEMA DE PARIS JUSQU'A VENDREDI LE FILM DES FESTIVALS DE NEW-YORK LONDRES DRAGÉES AU POIVRE

JEAN-PAUL BELMONDO GERALDINE CHAPLIN PAR UN BEAU MATIN D'ÉTÉ LE BARONNET 323 DES FORGES T-R TEL: 374-9955